Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 14: Discours scientifique

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La rencontre s'est à nouveau déroulée dans un cercle relativement restreint, ce qui a permis de décortiquer chaque thème de manière approfondie. Prêtant une oreille attentive aux intérêts exposés par la sia, les parlementaires présents ont jugé utile et nécessaire la tenue régulière de tels entretiens.

Eric Mosimann, secrétariat général SIA

PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

La libre concurrence doit obéir à des règles

Lors de la première assemblée annuelle des délégués, il est apparu que trois dossiers motivent le travail actuel de la sia sur la scène politique : la libéralisation des prestations et l'accès aux marchés, la passation des marchés publics et la révision de la loi fédérale correspondante, ainsi que la suppression des excès bureaucratiques.

Daniel Kündig, président de la sia, a insisté sur le fait que les pouvoirs publics doivent pouvoir clairement distinguer l'achat de produits et l'obtention de services de nature intellectuelle. Il a aussi souligné qu'il considère comme nécessaire l'harmonisation de la terminologie de la construction et des procédures pour aboutir à des règlements de construction valables sur l'ensemble du territoire suisse. Ceci doit conduire à l'élimination d'inutiles entraves bureaucratiques au profit d'une efficacité accrue dans le déroulement des projets.

L'ordre du jour de l'assemblée incluait notamment l'adoption des comptes 2004, les adaptations du règlement en vue de l'affiliation des diplômés ETS/HES et l'accueil au titre de société spécialisée de la sia de l'Association suisse pour l'économie de la construction (AEC).

Comptes 2004

Le bilan 2004 - dont les résultats ne peuvent être comparés à ceux de l'année précédente qui avait vu la publication des normes de structure (*Swisscodes*, RPH 2003) - a été adopté sans discussion à l'unanimité.

Conditions d'affiliation

Désormais, l'inscription au REG A sera requise pour l'admission des diplômés ETS/HES (ou bachelor) comme membre individuel. Les candidats actifs à l'étranger et munis d'autres diplômes pourront demander leur affiliation sur dossier soumis à la commission d'admission de la sia. Dans cette perspective, des modifications ponctuelles du Règlement des membres SIA R 45 ont été soumises à l'assemblée, qui les a clairement acceptées, à quelques votes négatifs et abstentions près. La nouvelle réglementation entrera en vigueur en janvier 2006 au plus tôt.

Nouvelles sociétés spécialisées

Le professeur Philippe Thalmann de l'EPFL a présenté l'Association suisse pour l'économie de la construction (AEC). Celle-ci compte à ce jour 174 membres, dont la moitié comme membres spécialisés. Ces derniers comprennent des « quantity surveyors » (métreurs-vérificateurs) diplômés, des professionnels du bâtiment ayant une post-formation ou un diplôme en économie de la construction ou, encore, des économistes de la construction expérimentés. L'AEC a été accueillie avec enthousiasme comme nouvelle société spécialisée de la sia.

Charles von Büren, secrétariat général SIA

ARMATURES À BÉTON

La mise à jour du registre des treillis et aciers d'armature à béton selon les normes SIA 262 et 262/1 inclut des produits dont la conformité a été vérifiée pour la première fois et qui sont soumis à un contrôle périodique contractuel. Cette liste précise les caractéristiques et la classification des produits recensés, ainsi que l'étendue des contrôles et les volumes fabriqués. Valable jusqu'au 31 décembre 2005, le registre mis à jour est disponible sous forme de fichier PDF sur le site Internet de la sia www.sia.ch>pratique>publications>registre>.

(SIA/jr)